CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction de l'Insertion 0413317376

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET

OBJET : Action d'accompagnement à la mobilité inclusive pour les bénéficiaires du RSA : convention avec l'association wimoov.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par l'association wimoov relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur. Il s'agit du renouvellement d'une action d'accompagnement socioprofessionnel.

L'association wimoov propose l'action « accompagnement à la mobilité inclusive » pour 77 bénéficiaires du RSA (BRSA) sur le territoire du pays d'Aix. Il s'agit d'un parcours d'accompagnement individualisé et collectif des BRSA en vue de lever leurs freins à la mobilité, qu'ils soient matériels ou psychosociaux.

Le parcours se déroule sur 12 mois maximum et s'articule autour de 3 étapes, à savoir : le diagnostic individuel permettant de définir un profil de mobilité, la mise en œuvre du parcours de mobilité pédagogique et matériel, l'évaluation et l'accès à l'autonomie.

Un nouveau volet est ajouté à l'action : le "permis mobilité" dont l'objectif est de permettre l'accompagnement renforcé au permis de conduire pour 7 BRSA.

Les objectifs de l'action sont : favoriser l'employabilité, faciliter l'accès et le maintien en emploi ou en formation, promouvoir l'autonomie en levant les freins cognitifs ou psychosociaux, favoriser la mobilité des publics vers les zones d'activité du pays d'Aix grâce aux transports publics et solutions alternatives.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/10/2019 au 31/05/2020, (pas de bilan final car l'action a démarré en 2019) :

- 84 BRSA accompagnés (sur un objectif de 70);
- 48 % des BRSA résident sur Aix-en-Provence et 52 % dans les communes aux alentours ;
- 157 services mobilité ont été mis en place auprès des BRSA : 111 services de type pédagogique (vélo-école, conseil et coaching personnalisé), 15 services de type matériel (location et réparation de véhicules), 31 services de type financier (aide à l'acquisition de vélos/trottinettes, accès au micro-crédit).

Les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/2020 au 30/09/2021 avec des objectifs revus à la hausse (passage de 70 à 77 BRSA) justifiant une hausse du financement de 8 500 €, soit un montant de 25 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL